

Projets
Urbains

Démarches

5 novembre
2024

Sortir et découvrir

Vie pratique

Actions et projets

Place Bellecour : première étape d'un renouveau



Des idées pour Bellecour

Lors du **premier budget participatif** (/vie-municipale/democratie-locale/le-budget-participatif), de nombreuses idées ont été déposées demandant une **évolution de la place**. Parmi elles : « Refaire la place »

Avec le projet "Tissage urbain", il s'agira de renouveler les usages de la place Bellecour pour en faire un lieu de flânerie et de fraîcheur tout en respectant son histoire.

Plus grande place de Lyon (62 000 m²) et une des plus grande d'Europe, la place Bellecour est inaugurée en 1713. Depuis, cette place royale a subi de nombreux changements (passage du métro, création de parkings souterrains) qui sont liés à des contraintes de son aménagement. La place

bénéficie de plus d'un haut niveau de protection (classement aux monuments historiques et au Patrimoine mondial de l'UNESCO) qui fort heureusement la protège de tout aménagement qui la défigurerait.

Une nécessaire évolution

Il est pourtant nécessaire aujourd'hui de rendre son plein usage aux Lyonnaises et aux Lyonnais en adaptant ce grand quadrilatère baigné de soleil et impraticable les jours de grandes chaleurs.

Une ambition atteinte par l'installation temporaire "Tissage urbain" visant les objectifs suivants :

- Offrir de nouveaux lieux frais et d'usages sur la place.
- S'insérer dans un patrimoine historique remarquable.
- Répondre aux principes de transition écologique et d'adaptation des villes face au réchauffement climatique.
- Enrichir la réflexion sur la transformation pérenne de la place Bellecour.

La partie sud de la place quant à elle, déjà très ombragée, avec son bassin et ses jeux pour enfants restera ce lieu accueillant de promenade familiale.

Lutter contre un îlot de chaleur au coeur de Lyon

Élément central de la structure, les Arches sont conçues pour s'intégrer visuellement avec les bâtiments historiques, créant une transition douce entre le patrimoine architectural et les nouveaux éléments artistiques. Mais plus encore l'installation vise à créer un espace de rencontre et de fraîcheur en alternant zones ombragées et espaces ouverts. Les Arches intègrent aussi des espaces de repos, avec des bancs et des assises. Les visiteurs peuvent s'arrêter, se détendre et contempler dans ces îlots de tranquillité au sein de la place.

Un projet entre ombre et lumière

La nuit venue, le projet s'inscrit dans [la tradition de mise en valeur par la lumière \(/projets-urbains/plan-lumiere\)](#). En créant des expériences visuelles immersives, l'oeuvre contribue à la continuité du patrimoine de l'écriture lumière, renforçant le lien si particulier entre Lyon et la lumière tout en apportant une touche contemporaine. Et en évitant la pollution lumineuse aérienne avec des sources orientées vers le sol.

Bellecour », « Bellecour : une nouvelle oeuvre d'art », « Sécurisation des cheminements piétons place Bellecour »...

à savoir

Le projet est conçu pour pouvoir être démonté et réutilisé sur d'autres sites à Lyon, tels que la place des Terreaux ou la place Carnot. Les modules peuvent être transférés et réinstallés pour des événements futurs, permettant une adaptation continue aux espaces publics lyonnais.

"Ville des

Cette oeuvre à ciel ouvert réussit à conjuguer histoire de Lyon et adaptation au changement climatique. Un beau projet pour répondre à la nécessité d'apporter de l'ombre sur le point le plus chaud de la ville. Et surtout, un hommage appuyé au patrimoine des Canuts. Tissage Urbain permettra aux Lyonnais d'investir davantage leur ville, d'ouvrir des perspectives nouvelles, autour d'une oeuvre commune. Un bel exemple d'adaptation de nos espaces de vie.
Grégory DOUCET, Maire de Lyon.

Lyon, surnommée «Ville des Lumières», entretient un lien historique et culturel profond avec la lumière. Dès le XIXe siècle, la ville a été pionnière en matière d'éclairage public avec l'installation de lampadaires à gaz. La **Fête des Lumières** (<https://www.fetedeslumieres.lyon.fr/fr>) née en 1852, est aujourd'hui un événement mondialement reconnu, transformant Lyon chaque début du mois de décembre en un spectaculaire théâtre de lumières.

Bellecour plébiscité dans le cadre du budget participatif

Transformer Bellecour c'est une volonté fortement exprimée par les Lyonnais. En effet, à l'issue du [premier budget participatif \(/vie-municipale/democratie-locale/le-budget-participatif\)](#) lancé par la Ville en mars 2022, l'aménagement de la place a été une thématique particulièrement plébiscitée, avec plus de 1 500 votes, parmi les 217 projets retenus. Plusieurs idées ont également été déposées marquées par la volonté de faire évoluer les usages et proposant que la place devienne un lieu de vie, de repos, de fraîcheur.

Aller au bout des idées des Lyonnaises et des Lyonnais

Pour répondre à ces propositions nombreuses, la Ville de Lyon a lancé une procédure de consultation pour la réalisation d'une installation artistique temporaire sur la place Bellecour. Préfiguration d'une transformation pérenne de la place, cette installation sera implantée pour une durée prévisionnelle de cinq ans. Le coût d'objectif de la conception et de la réalisation de l'installation artistique est de 1 500 000 € TTC.

A l'issue de la procédure de marché publique, la Ville de Lyon a retenu le projet « Tissage urbain » présenté par le groupement constitué de l'artiste [Romain Froquet](https://romainfroquet.fr/) (<https://romainfroquet.fr/>), le cabinet [Tristan Architecture](https://tristan-architecture.com/) (<https://tristan-architecture.com/>) et [AIA Life Designers](https://aialifedesigners.fr/) (<https://aialifedesigners.fr/>).

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Identité

Les Lyonnaises et les Lyonnais ont saisi l'opportunité, offerte par le Budget participatif, de faire de Bellecour, un espace ouvert à de nouveaux usages : lieu de détente, de rencontres et ombragé. Ces aménagements s'intègrent dans le cadre d'une oeuvre artistique d'ampleur et constituent la première étape d'une transformation souhaitée pour ce lieu central de Lyon et ainsi l'adapter aux défis de demain.

Chloë VIDAL, adjointe au Maire de Lyon déléguée à la Démocratie locale et redevabilité.



Le jour, jouant entre ombres et lumières traversant des voiles qui sont autant d'hommages aux canuts et la nuit venue confirmant la réputation de ville des lumières de Lyon, l'installation est un bel échos à l'identité lyonnaise.

Quelques dates

> Fin novembre /décembre 2024 :
mise au point du projet / constitution des pièces du dossier d'autorisation

> Début 2025 :
dépôt des autorisations

> 2e trimestre 2025
: démarrage
prévisionnel du
chantier

> Eté 2025 :
livraison de l'oeuvre

Bloc recherche - Actualités

Recherche par mots ci

Tous les thèmes

Valider

Rechercher

A lire aussi



Projets urbains Publié le : 24 octobre
2024

Zoom sur le quartier Serin

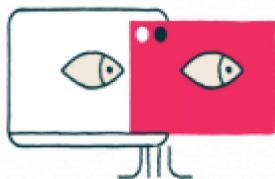
Une partie de la Croix-Rousse qui n'est pas sur la colline ? Incroyable, mais vrai. C'est bien le cas du quartier Serin.





Inscrivez-vous à nos lettres d'informations
Restez informé des actualités de la ville de Lyon

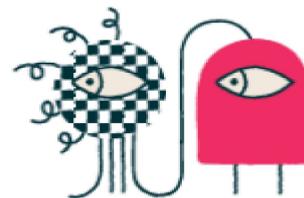
[Découvrir les newsletters \(/newsletters-ville-de-lyon\)](/newsletters-ville-de-lyon)



Accessibilité

Le site est partiellement conforme au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

En [\(/accessibilite-savoir-numerique-du-site-lyon.fr\)](/accessibilite-savoir-numerique-du-site-lyon.fr)



Éco-Responsabilité

Ce site a été éco-conçu pour réduire son impact environnemental.

En [\(/eco-responsabilite-et-savoir-sobriete\)](/eco-responsabilite-et-savoir-sobriete)

Suivez-nous

<https://www.facebook.com/villede-lyon/> ([https://www.linkedin.com/company/ville-de-lyon/](https://www.linkedin.com/company/ville-de-lyon/?originalSubdomain=fr))

<https://www.youtube.com/channel/UCy9dUfcCpT9mdFr4bkRK9vw>

 [Contactez-nous !](https://www.lyon.fr/plus-dinfos/contacter-la-mairie-de-lyon) (<https://www.lyon.fr/plus-dinfos/contacter-la-mairie-de-lyon>).



+33 (0)4 72 10
30 30

(tel:+33472103030)

[Espace Presse](https://www.lyon.fr/espace-presse) (<https://www.lyon.fr/espace-presse>)



Mairie de Lyon

69025 Lyon Cedex 01

[Mentions légales \(/mentions-legales\)](/mentions-legales)

[Plan du site \(/plan-de-site\)](/plan-de-site)

[Protection des données \(/protection-des-donnees\)](/protection-des-donnees)

[Contacter le médiateur de la Ville de Lyon \(/demarche/etat-civil/contacter-le-mediateur-de-la-ville-de-lyon\)](/demarche/etat-civil/contacter-le-mediateur-de-la-ville-de-lyon)

[Politique de gestion des cookies \(/politique-de-gestion-des-cookies\)](/politique-de-gestion-des-cookies)

[Cookies](#)